



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103821

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUBENAS

Siret : 499 946 457 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8208418

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4101493504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4101493504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : VERILHAC BRUNO

MAZOYER  
07570 DESAIGNES

Téléphone : 04 75 06 86 91

Portable : 06 18 42 90 14

Site Internet :

E-mail : bruno.verilhac@sfr.fr

Responsabilité légale :

VERILHAC BRUNO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/04/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.